

CONDITIONS DE VENTE – APPAREIL PPC PROGRAMME DE SUIVI À DISTANCE BIRON – SOINS DU SOMMEIL (BSS)

Sous réserve des termes et modalités contenus dans le contrat de garantie du fabricant que vous retrouvez dans le manuel d'utilisateur, Biron s'engage à échanger ou faire réparer tout article défectueux, acquis de l'un de ses représentants autorisés, durant toute la période de garantie indiquée au tableau ci-dessous. Le choix de procéder à un échange ou une réparation en exercice de la garantie est à la discrétion de Biron et/ou fabricant. En cas d'échange, Biron tentera de remplacer l'article soit par un **article neuf ou un article remis à neuf de qualité et de valeur équivalentes, sous réserve de la disponibilité des appareils et des pièces du fabricant**. Cet engagement s'applique dans la mesure où :

1. L'article est entretenu et utilisé conformément aux spécifications du manuel de l'utilisateur et/ou aux guides de remplacement d'accessoires ;
2. La pièce de l'article à réparer ou à remplacer est une pièce d'origine ou une pièce de rechange d'origine, les réparations et/ou remplacements étant effectués par Biron, le fabricant et/ou une personne autorisée;
3. Des précautions normales ont été prises pour conserver l'article en bon état;
4. L'article n'a pas fait l'objet de modifications non autorisées, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou d'accident causés notamment par l'eau ou par des animaux.
5. L'article n'a pas été utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu ou n'a pas été utilisé avec des accessoires autres que celles qui sont recommandés;
6. L'article porte les marques d'identification d'origine du fabricant (# de série).

En cas de non-respect des points 1 à 6, Biron et/ou le fabricant se réserve le droit d'annuler la garantie. Dans un tel cas, toute réparation et/ou échange, de même que les frais de transport afférents, seront à vos frais.

Sous réserve des termes et modalités contenus dans le contrat de garantie du fabricant que vous retrouvez dans le manuel d'utilisateur, la garantie est cessible

Fisher & Paykel	Resmed	Philips Respironics
Appareil à PPC : 36 mois <input type="checkbox"/> Garantie prolongée Biron : 24 mois	Appareil à PPC : 36 mois <input type="checkbox"/> Garantie prolongée Biron : 24 mois	Appareil à PPC : 36 mois <input type="checkbox"/> Garantie prolongée Biron : 24 mois
Bloc d'alimentation : 36 mois	Bloc d'alimentation : 36 mois	Bloc d'alimentation : 3 mois
Chambre humidificatrice : 3 mois	Chambre humidificatrice standard : 3 mois Chambre humidificatrice réutilisable : 12 mois	Chambre humidificatrice : 3 mois
Carte mémoire : 12 mois	Carte mémoire : 3 mois	Carte mémoire : 3 mois
Masque et tubulure : 3 mois	Masque et tubulure : 3 mois	Masque et tubulure : 3 mois

Fisher & Paykel	Resmed	Philips Respironics
Appareil à PPC remis à neuf : 24 mois	Appareil à PPC remis à neuf : 24 mois	Appareil à PPC remis à neuf : 24 mois
Bloc d'alimentation : 24 mois	Bloc d'alimentation : 24 mois	Bloc d'alimentation : 3 mois
Chambre humidificatrice : 3 mois	Chambre humidificatrice standard : 3 mois Chambre humidificatrice réutilisable : 12 mois	Chambre humidificatrice : 3 mois
Carte mémoire : 12 mois	Carte mémoire : 3 mois	Carte mémoire : 3 mois
Masque et tubulure : 3 mois	Masque et tubulure : 3 mois	Masque et tubulure : 3 mois

Biron vous offre une garantie prolongée au prix de 150\$ soumis aux mêmes conditions que la garantie offerte par le fabricant.

Sous réserve des lois applicables, une réparation ou un échange ne prolonge pas la durée de la garantie du fabricant ou de la garantie prolongée Biron

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Période d'adaptation

Appareil à PPC : Biron vous accorde le privilège de lui retourner, pour quelque raison que ce soit, l'appareil à PPC et/ou le masque que vous avez acquis auprès de l'un de ses représentants autorisés, durant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date de facturation. Lors du retour de l'appareil, Biron s'engage à vous rembourser les sommes reçues à ce jour pour l'acquisition dudit appareil à PPC moins une somme de _____ pour chaque mois, où l'appareil à PPC a été en votre possession, incluant le mois courant en totalité.

Programme de suivi à distance :

Dans le but de favoriser et de faciliter votre traitement, Biron vous offre un suivi de la thérapie à distance par le biais d'un transfert électronique de données à partir d'un modem sans fil ou d'une carte SD dûment installée sur l'appareil à PPC que vous avez acquis.

En acceptant le programme de suivi à distance de Biron, vous autorisez Biron à récupérer, à conserver, à consulter et à interpréter les renseignements provenant de l'utilisation que vous ferez de votre appareil à PPC (début et fin du traitement chaque jour, statistiques de traitement, etc.), lesquels renseignements seront acheminés à Biron à distance par l'intermédiaire du modem ou par le téléchargement de la carte SD ci-dessus décrite. Vous reconnaissez pouvoir demander à Biron jusqu'à 8 rapports d'utilisation par année, sans frais.

Vous reconnaissez que la transmission des données par modem peut être limitée, voire compromise, si l'appareil à PPC est utilisé dans une zone non desservie par les services de télécommunication « de type cellulaire » ou s'il y a une modification dans la couverture régionale des compagnies de télécommunications, laquelle devient incompatible avec le modem de votre appareil.

Vous reconnaissez et comprenez que Biron n'entend pas recueillir ces renseignements personnels en temps réel et, de ce fait, vous ne pouvez en aucun temps considérer l'utilisation du modem comme une surveillance continue de votre état de santé. Par conséquent, vous êtes responsable de signaler toute problématique en lien avec votre thérapie à Biron.

Certains renseignements personnels (tels que votre nom, vos coordonnées, l'identification de Biron comme étant votre fournisseur de soins, l'information relative à vos paramètres de traitement, etc.) seront hébergés sur les serveurs appartenant au fabricant de l'appareil à PPC. Vous comprenez que lesdits renseignements seront transmis et pourraient être utilisés par le fabricant. Pour plus de détails concernant la collecte et l'utilisation de vos données dans le cadre du programme de suivi à distance, Biron vous recommande de vous référer à la politique de confidentialité du fabricant suivant :

Fisher & Paykel Healthcare, Inc. Resmed Corp Philips Respironics

Biron prend des mesures raisonnables pour protéger vos renseignements personnels, le tout conformément à sa Politique relative au respect de la vie privée et aux lois sur la protection des renseignements personnels auxquelles Biron est assujettie. Certains membres du personnel de Biron ainsi que votre médecin spécialisé dans les troubles du sommeil pourront accéder à vos renseignements personnels dans le cadre de leurs fonctions.

Accompagnement :

Durant cinq (5) ans, le programme d'accompagnement vous permet d'obtenir, sans frais, des services et des rendez-vous de suivi pour vos équipements. À la fin de cette période, les services et les rendez-vous de suivi pour vos équipements seront disponibles, avec frais.

ACHAT D'ACCESSOIRES (si applicable)

Remboursement

Biron vous accorde le privilège de lui retourner, pour fins de remboursement, un accessoire que vous avez acquis, durant une période de dix (10) jours suivant la date de la facturation, en autant que l'accessoire n'ait pas été déballé et qu'il soit retourné à l'intérieur dudit délai, dans sa condition et dans son emballage d'origine. Biron s'engage à vous rembourser, les accessoires que vous nous retournez, selon les conditions et dans les délais spécifiés, à l'exception d'un accessoire ayant la mention « *non-remboursable* » pour lequel aucun remboursement n'est offert. Biron se réserve le droit de refuser, à son entière discrétion, une demande de remboursement lorsque toutes les conditions pour le remboursement n'ont pas été respectées. Si toutes les conditions pour le remboursement ont été respectées, Biron s'engage à vous rembourser les sommes reçues à ce jour pour l'acquisition de l'accessoire moins des frais de traitement des retours de 15\$ lors d'un retour postal. Les frais de livraison ne sont pas remboursables.

Échange

Suivant l'achat d'un masque, Biron vous offre la possibilité d'échanger le masque pour un masque d'un modèle différent à celui que vous avez acquis (facial, nasal ou narinaire), et ce, dans les **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date de la facturation, sujet aux conditions suivantes :

- Lors de l'échange d'un masque pour un autre masque de même valeur, aucun frais additionnel ne s'appliquera.
- Lors de l'échange d'un masque pour un autre masque d'une valeur supérieure, la différence de frais devra être acquittée lors de l'échange.
- Lors de l'échange d'un masque pour un autre masque d'une valeur inférieure, Biron appliquera un crédit du montant de la différence de frais à votre solde dû, ou à défaut de solde dû, Biron émettra et fera parvenir un paiement à votre attention.

Pendant la période d'essai de quatre-vingt-dix jours, vous vous engagez à prendre connaissance du manuel d'utilisation et de la garantie du fabricant.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Marche à suivre

En cas de problème avec un article et afin de déterminer les solutions possibles, vous devez prendre rendez-vous en ligne ou rejoindre un agent du service à la clientèle pour planifier une consultation avec un professionnel.

Pour exercer vos droits en vertu de la garantie, vous devez prendre rendez-vous en ligne ou rejoindre un agent du service à la clientèle.

Ordonnance médicale. Prendre note que vous devez avoir une ordonnance médicale pour utiliser l'appareil à PPC et bénéficier des services de Biron.

Sous-traitance. Nous pouvons mandater un sous-traitant ou céder le service de nos obligations à des tierces parties.

Avis. Vous consentez expressément à ce que Biron communique avec vous, pour quelque raison que ce soit, à tout numéro de téléphone, adresse physique ou adresse électronique que vous nous avez fourni. Tout avis sera fait par écrit et pourra être envoyé par n'importe quel moyen raisonnable, y compris par la poste, par courriel, message texte ou par messagerie commerciale reconnue.

Loi applicable. L'interprétation des présentes conditions de vente doit se faire en conjonction avec la législation du Québec

Avis sur la garantie légale : Référez-vous à l'annexe ci-bas

Date : _____ Nom du client : _____ Dossier : _____

Signature du client : _____ Montant à payer : _____

Nom du représentant Biron : _____

Signature du représentant Biron : _____